

**COMMUNE DE JETTE  
CHAUSSEE DE WEMMEL 100  
1090 JETTE**

**SERVICE GESTION DU TERRITOIRE  
PERMIS D'ENVIRONNEMENT  
rue Léon Theodor, 108  
1090 Jette  
3<sup>ème</sup> étage  
BASILE COLLA  
THOMAS DECROIX  
TEL. : 02/422.31.51/55  
FAX: 02/422.31.59  
[bcolla@jette.irisnet.be](mailto:bcolla@jette.irisnet.be)  
[tdecroix@jette.irisnet.be](mailto:tdecroix@jette.irisnet.be)**

**REGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

**FORMULAIRE DE DECLARATION  
INSTALLATION DE CLASSE III**

**VOLET A**

**A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

**RÉFÉRENCE DU DOSSIER :**

**DATE D'ENTREE :**

**Agent traitant : .....**

*Les cadres suivants sont à remplir par le déclarant.*

**CADRE I : LOCALISATION DE L'INSTALLATION**

Rue : ..... N°: ..... Bte : .....

Commentaire (Parc industriel, lieu-dit) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

## CADRE II : IDENTITE DU DECLARANT

Raison sociale (Nom de la personne morale (société) ou de la personne physique (indépendant)) :

.....

Forme juridique : .....

### Adresse du siège social ou du domicile :

Rue : ..... N° : ..... Bte : .....

Commentaire (Parc industriel, lieu-dit) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Personne de contact :

Nom, prénom : .....

fonction : ..... tél : ..... fax : .....

### Informations administratives :

N° de TVA : \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ (si assujetti à la TVA)

N° de registre de commerce du siège d'exploitation : .....

N° ONSS : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ (si emploi du personnel)

Code NACE-BEL : \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ intitulé de l'activité : .....

.....

Le déclarant est-il le futur exploitant de l'activité concernée ?                      oui/non

Si non, précisez éventuellement l'identité et l'adresse de l'exploitant

.....

.....

.....

---

---

**VOLET B**

---

---

**CADRE III : LES INSTALLATIONS CLASSEES**

Indiquez, dans le tableau ci-dessous, les rubriques de classement et les installations pour lesquelles une déclaration est introduite.

N° rubi	Dénomination des installations	Seuil atteint <sup>1</sup> Nombre	Seuil atteint <sup>2</sup> Kg
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

**CADRE IV : DESCRIPTION DE L'INSTALLATION ET DE SES ENVIRONS**

**Description des installations de l'entreprise**

1. Plans des installations

Fournir les plans de réalisation, dressés à une échelle lisible d'au moins 1/100<sup>e</sup>.

Joindre à la déclaration les plans de tous les locaux et annexes comportant les installations soumises à déclaration ainsi que les plans généraux permettant de localiser les rejets dans l'air et dans l'eau.

Les plans doivent faire apparaître :

- les conduits d'évacuation de l'air ou les orifices de ventilation ;
- les conduits d'évacuation et les points de rejet d'eaux à l'égout ou ailleurs ;
- la localisation des machines ou des activités ;

2. Horaire de fonctionnement

3. Description des mesures adoptées par l'exploitant pour réduire les nuisances ou dangers inhérents à l'installation.

Les plans de réalisation doivent être joints en annexe 1.

---

<sup>1</sup> Il s'agit du seuil maximum pouvant être atteint : ex puissance d'une machine, nombre d'emplacement de parking.

<sup>2</sup> Surface de locaux contenant l'activité soumise à autorisation.

## **CADRE V : REJET D'EAUX USEES**

### **1. Consommation d'eau de l'immeuble**

Consommation annuelle totale : m<sup>3</sup>

## **CADRE VI : PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

L'avis du Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale est-il requis ? oui/non

Si oui, joindre copie en annexe 4.

## **CADRE VII : RAPPORTS D'INCIDENCES**

Lorsque le projet (au sens de l'article 3 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement) est susceptible d'affecter un site « Natura 2000 » de manière significative, individuellement ou en conjugaison avec d'autres projets, le demandeur procède à l'évaluation des incidences sur le site. Elle tient compte des objectifs de conservation de ce site.

## FRAIS DE DOSSIER

Le déclarant est tenu de joindre, en annexe 3, une copie de la preuve de paiement des frais de dossier de **107,5 €** à verser au compte IBAN BE30 0910 1940 7911 (BIC : GKCC BE BB) de l'Administration Communale de Jette, Chaussée de Wemmel 100, 1090 Jette et accompagné de la mention "déclaration de classe III + adresse de l'objet de la demande."

## ANNEXES

Le déclarant veillera à numéroter et à présenter les annexes conformément à cette liste (n° et ordre).

Les références des annexes supplémentaires seront ajoutées à la liste ci-après.

Le demandeur veillera à bien fournir toutes les annexes requises et à cocher les cases correspondantes aux annexes fournies.

1	2x	Formulaire de demande
2	2x	Plans de réalisation + photos
3	1x	Frais du dossier
4	1x	Note explicative

Je soussigné(e), M. (Mme).  
dessus sont complètes et exactes.

, déclare que les informations ci-

Fait à

le,

Signature